



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **10 avril 2017 à 19 h**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Kevin Ratcliffe, conseiller du district 1(arrive au point 5.4)
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 2
Madame Thérèse Barrette, conseillère du district 3
Monsieur Vincent Perreault, conseiller du district 4
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Monsieur Hugh Scott, maire et représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Sont présents le directeur général et le greffier adjoint.

Autres personnes présentes : la directrice générale adjointe, le directeur du Service de police, le directeur du Service de l'urbanisme, la directrice des communications et relations publiques et le directeur du Service de l'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 mars 2017;
4. **Règlement**
 - 4.1 Règlement modifiant le règlement (2007)-A-15 concernant la paix publique, la circulation et le stationnement - avis de motion;
5. **Administration**
 - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
 - 5.2 Retiré;
 - 5.3 Carte *Vivre Mont-Tremblant*;
 - 5.4 Acquisition d'équipements de radiocommunication pour le Service de police;
6. **Ressources humaines**
 - 6.1 Affectation intérimaire d'un cadre - Service de la culture et des loisirs;
 - 6.2 Embauche temporaire de huit cadets policiers - Service de police;
 - 6.3 Embauche de trois journaliers/chauffeurs/opérateurs, postes temporaires - Service des travaux publics;
 - 6.4 Embauche temporaire d'un technicien en comptabilité - Service des finances;
 - 6.5 Embauche d'un pompier recrue - Service de sécurité incendie;
 - 6.6 Embauche d'un pompier recrue temporaire - Service de sécurité incendie;
 - 6.7 Reconduction de poste - saison estivale 2017 - Service des travaux publics;
 - 6.8 Embauche d'un préposé à l'entretien des immeubles et équipements - Service des travaux publics;
 - 6.9 Embauche d'un stagiaire en génie civil - division services techniques - Service des travaux publics;
 - 6.10 Embauche d'un stagiaire en génie de construction - division parcs et immeubles - Service des travaux publics;
 - 6.11 Embauche d'un préposé aux parcs et espaces verts, poste temporaire - Service des travaux publics;
 - 6.12 Embauche temporaire d'un commis réceptionniste - Service des



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

- travaux publics;
- 6.13 Embauche de deux journaliers/chauffeurs/opérateurs, postes temporaires - Service des travaux publics;
- 6.14 Assurance responsabilité professionnelle d'un avocat à l'emploi de la Ville de Mont-Tremblant;
- 6.15 Contrats de travail - direction générale;
- 6.16 Transaction de fin d'emploi;
- 7. Gestion financière**
 - 7.1 Liste des comptes à payer;
 - 7.2 Retiré;
 - 7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - budget 2017;
- 8. Urbanisme (non applicable)**
- 9. Travaux publics**
- 10. Environnement (non applicable)**
- 11. Culture et loisirs**
 - 11.1 Ministère de la Culture et des Communications - demande d'aide financière;
 - 11.2 Autorisation de passage et d'événements;
- 12. Police**
 - 12.1 Acquisition d'un bateau et d'une remorque.
- 13. Incendie**
- 14. Rapport**
- 15. Acceptation de la correspondance**
- 16. Affaires nouvelles**
- 17. Période d'intervention des membres du conseil**
- 18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. Levée de la séance**

CA17 04 085

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

3. Procès-verbal

CA17 04 086

3.1 Séance ordinaire du 13 mars 2017

PRENANT ACTE QU' une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 13 mars 2017, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

4. Règlements

CA17 04 087

4.1 Règlement modifiant le règlement (2007)-A-15 concernant la paix publique, la circulation et le stationnement - avis de motion

Avis de motion est donné par madame Sylvie Vaillancourt à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement (2007)-A-15 concernant la paix publique, la circulation et le stationnement.

Ce règlement visera notamment à :

- uniformiser la vitesse du chemin des Voyageurs (30 km/h);
- ajouter deux arrêts à l'intersection des rues de l'Iris et des Marguerites;
- créer la zone de débarcadère sur la rue Labelle à la traverse d'écoliers.

5. Administration

CA17 04 088

5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Retiré

CA17 04 089

5.3 Carte *Vivre Mont-Tremblant*

Abrogée par
la résolution
CA17 06 150

CONSIDÉRANT QUE l'agglomération de Mont-Tremblant entend offrir aux citoyens des services de loisirs et des privilèges aux citoyens de la Ville de Mont-Tremblant et à ceux de Lac-Tremblant-Nord;

CONSIDÉRANT QU' un mandat a été donné à un comité interne pour revoir le nom, la durée, les bénéficiaires, les preuves de résidence et d'identité, ainsi que les privilèges de la carte offerte aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la carte sera la preuve de résidence unique pour profiter des gratuités, des tarifs préférentiels et des rabais;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU :

QUE le nouveau nom de la carte soit *Vivre Mont-Tremblant*;

QUE la validité de la carte soit d'une durée de 1 an;

QUE les bénéficiaires soient : la personne physique qui est domiciliée ou propriétaire occupant d'une résidence, permanente ou secondaire, située sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant ou de Lac-Tremblant-Nord; l'enfant âgé de 3 mois à 17 ans inclusivement résidant à la même adresse permanente que son ou ses parents (incluant celui en garde partagée); le jeune âgé de 18 à 24 ans résidant à la même adresse permanente que son ou ses parents (incluant celui en garde partagée) et finalement, les étudiants du



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

Centre collégial de Mont-Tremblant uniquement durant l'année scolaire (1^{er} septembre au 31 mai);

- QUE** les exclusions aux bénéficiaires soient : toute personne morale, fiducie, compagnie, institution et tout propriétaire de terrain vacant, de condo en pool de location et d'immeuble commercial ou de multilogements;
- QUE** les preuves de résidence acceptées pour un adulte soient : le compte de taxes de l'année en cours (personne physique seulement) accompagné d'une preuve qu'il réside à cette adresse ; toute correspondance gouvernementale de l'année en cours démontrant l'adresse permanente (avis de prestation mensuel, avis de cotisation, etc.); pour un enfant de moins de 6 ans : acte de naissance accompagné d'une preuve de résidence de son ou ses parents; pour un enfant âgé de 6 ans à 17 ans : preuve de scolarité de l'année en cours; pour le jeune âgé de 18 à 24 ans : preuve de scolarité de l'année en cours ou preuve qu'il habite à la même adresse que ses parents dont le permis de conduire;
- QUE** soient exclus comme preuve de résidence : le bail, les comptes de téléphone, de câble et d'Hydro-Québec;
- QUE** les preuves d'identité acceptées pour un adulte et un jeune âgé de 18 à 24 ans soient : permis de conduire, carte d'assurance maladie et passeport et pour les enfants de 17 ans et moins : acte de naissance, carte d'hôpital et carte étudiante avec photo;
- QUE** la carte soit distribuée selon les tarifs et modalités prévus au règlement de tarification en vigueur;
- QUE** les privilèges offerts aux détenteurs de la carte soient, notamment :
- des accès gratuits aux endroits suivants (liste non exhaustive) :
 - Parc écotouristique du Domaine Saint-Bernard;
 - Centre de ski de fond Mont-Tremblant;
 - Parc national du Mont-Tremblant (excluant les citoyens de Lac-Tremblant-Nord);
 - Bibliothèques du Couvent et Samuel-Ouimet;
 - Plages des lacs Mercier et Raynaud et parc-plage de la Station Mont Tremblant;
 - Rampe de mise à l'eau aux lacs Mercier et Tremblant;
 - Châtel en Haute-Savoie (ski alpin) (excluant les citoyens de Lac-Tremblant-Nord).
 - des tarifs préférentiels pour l'accès à des infrastructures situées sur le territoire (liste non-exhaustive) :
 - Complexe aquatique Mont-Tremblant;
 - Inscriptions au camp de jour, aux activités des organismes jeunesse reconnus par la Ville de Mont-Tremblant (hockey et patinage artistique), au programme de ski alpin et planche à neige;
 - Location de salles appartenant à la Ville de Mont-Tremblant;
 - Utilisation du gymnase de l'école secondaire Curé-Mercure.
 - les rabais en vigueur offerts dans certains commerces du territoire de la Ville de Mont-Tremblant selon les ententes, s'il y a lieu.
- D'** abroger les résolutions CM08 04 131, 2005-561 et 2002-791.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA17 04 090

5.4 Acquisition d'équipements de radiocommunication pour le Service de police

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipements de



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

radiocommunication destiné au Service de police et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Coût d'acquisition (taxes en sus)
Bell Mobilité inc.	32 089,22 \$
SRAD Communications	32 460,00 \$

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de l'entreprise Bell Mobilité inc. au montant de 32 089,22 \$, taxes en sus, pour la fourniture des équipements de radiocommunication, payable par le règlement d'emprunt (2009)-A-21 (projet 2009-42).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

CA17 04 091

6.1 Affectation intérimaire d'un cadre - Service de la culture et des loisirs

CONSIDÉRANT

la politique portant sur la rémunération d'intérim des cadres adoptée le 25 février 2008 par sa résolution CA08 02 036 et modifiée le 11 juillet 2011 par la résolution CA11 07 175;

CONSIDÉRANT

l'absence indéterminée du directeur du Service de la culture et des loisirs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU QUE la responsable culture et loisirs soit affectée à la fonction de directeur du Service de la culture et des loisirs, à titre intérimaire et qu'une rémunération lui soit versée pour l'ensemble des tâches et des responsabilités majeures attribuables à la fonction de directeur du Service de la culture et des loisirs qui se traduit par une augmentation salariale temporaire de 10 % de son salaire et ce, rétroactivement au 20 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 092

6.2 Embauche temporaire de huit cadets policiers - Service de police

CONSIDÉRANT QUE

le Service de police requiert l'embauche de huit cadets afin d'assister les policiers pour assurer la sécurité sur son territoire lors des prochaines épreuves sportives de renommée nationale et internationale ainsi que lors des activités récréatives de la saison estivale 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de mesdames Mariane Fournier, Ève Marois et Chloé Chevrier et de messieurs Sébastien Pilote, Samuel Mainville, Julien Piché, Kévin Mailly et Tristan Deshaies, à titre de cadets policiers pour la saison estivale 2017 pour une durée maximale de 5 440 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

CA17 04 093

6.3 Embauche de trois journaliers/chauffeurs/opérateurs, postes temporaires - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT les besoins de personnel de voirie pour la saison estivale 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de messieurs Félix Morand-Campeau, Alexis Paquin et Stéphane Gauthier, à titre de journaliers/chauffeurs/opérateurs au Service des travaux publics à compter du 24 avril 2017 pour une période de 32 semaines selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA17 04 094

6.4 Embauche temporaire d'un technicien en comptabilité - Service des finances

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste sera en congé de maternité à compter du 8 mai 2017;

CONSIDÉRANT QU' une formation doit être suivie au préalable;

CONSIDÉRANT le départ de la commis temporaire aux comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Jonathan Chagnon, à titre de technicien en comptabilité au Service des finances à compter du 11 avril 2017 selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 095

6.5 Embauche d'un pompier recrue - Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT le départ d'un pompier et la vacance du poste à combler;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Pierre-Alexandre Chassé, à titre de pompier recrue pour le Service de sécurité incendie à compter du 5 mai 2017 selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 096

6.6 Embauche d'un pompier recrue temporaire - Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT le congé sans solde d'un pompier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Yoann Charlebois Perreault, à titre de pompier recrue temporaire pour le Service de sécurité incendie du 5 mai 2017 au 10 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 097

6.7 Reconduction de poste - saison estivale 2017 - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT

la nécessité de se doter d'un chef d'équipe qui a comme principales tâches la distribution, la réalisation et l'accomplissement des travaux selon les normes et les attentes du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU DE reconduire pour la saison estivale 2017, la fonction de chef d'équipe Parcs et immeubles au Service des travaux publics, fonction occupée par monsieur André Ouellette, pour une période de 26 semaines pour un total de 1 040 heures selon les termes et conditions de la convention collective applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 098

6.8 Embauche d'un préposé à l'entretien des immeubles et équipements - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT

la planification des travaux prévus pour la saison estivale 2017 et le remplacement des vacances annuelles;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Jonathan Major, à titre de préposé à l'entretien des immeubles et équipements au Service des travaux publics pour 26 semaines pour un total de 1 040 heures selon les termes et conditions de la convention collective applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 099

6.9 Embauche d'un stagiaire en génie civil - division services techniques - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT

l'affichage de poste pour l'été 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Cédric Stawarz, à titre de stagiaire en génie civil - division services techniques du Service des travaux publics pour une période maximale de 16 semaines à compter du 1^{er} mai 2017.

Cette embauche est conditionnelle à l'obtention d'une preuve de fréquentation scolaire dans une institution scolaire reconnue pour l'année entière en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant

10 avril 2017

CA17 04 100

6.10 Embauche d'un stagiaire en génie de construction - division parcs et immeubles - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT l'affichage de poste pour l'été 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de madame Florence Voyer, à titre de stagiaire en génie de construction - division parcs et immeubles du Service des travaux publics pour une période maximale de 16 semaines à compter du 15 mai 2017.

Cette embauche est conditionnelle à l'obtention d'une preuve de fréquentation scolaire dans une institution scolaire reconnue pour l'année entière en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 101

6.11 Embauche d'un préposé aux parcs et espaces verts, poste temporaire - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer en saison estivale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Pierre Millette, à titre de préposé aux parcs et espaces verts au Service des travaux publics pour une période de 26 semaines selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 102

6.12 Embauche temporaire d'un commis réceptionniste - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE l'article 32 de la convention collective des employés cols bleus/cols blancs permet, à certaines conditions, à un employé de se prévaloir d'une retraite progressive/préretraite;

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste sera en préretraite pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2017;

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE reconduire l'embauche temporaire de madame Alexandra Dinelle-Elliott, à titre de commis réceptionniste au Service des travaux publics à compter du 27 avril 2017, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 103

6.13 Embauche de deux journaliers/chauffeurs/opérateurs, postes temporaires - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT les travaux de pavage à effectuer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de messieurs Simon Lacasse et Simon Richer, à titre de journaliers/chauffeurs/opérateurs temporaires au Service des travaux publics à pour une période maximale de 26 semaines à compter du 24 avril 2017 selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 104

6.14 Assurance responsabilité professionnelle d'un avocat à l'emploi de la Ville de Mont-Tremblant

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe pratique exclusivement pour le compte de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE déclarer qu'aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec*, la Ville de Mont-Tremblant se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de tout erreur ou omission de Me Julie Godard, dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 105

6.15 Contrats de travail - direction générale

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'autoriser le maire à signer les nouveaux contrats de travail à intervenir avec le directeur général et la directrice générale adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 106

6.16 Transaction de fin d'emploi

CONSIDÉRANT les discussions intervenues avec l'employé et la décision mutuelle de mettre fin au lien d'emploi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'autoriser la transaction à intervenir dans l'entente de fin d'emploi de l'employé portant le numéro 420 et que les sommes à verser soient réparties conformément au règlement (2005)-A-01 décrétant les règles applicables aux actes mixtes, une partie étant payable par le surplus libre accumulé de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

7. Gestion financière

CA17 04 107

7.1 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2017 au montant de 259 709,68 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Retiré

CA17 04 108

7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - budget 2017

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant a déposé un budget 2017 pour fin d'approbation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D' accepter le dépôt du budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant totalisant un déficit de 78 810 \$;

DE contribuer à l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant pour la somme de 7 880 \$ (poste budgétaire 02-520-00-971), soit 10 % du déficit anticipé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

8. Urbanisme (non applicable)

9. Travaux publics

10. Environnement (non applicable)

11. Culture et loisirs

CA17 04 109

11.1 Ministère de la Culture et des Communications - demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications a effectué un appel de projets de développement des collections pour les bibliothèques publiques autonomes pour les années 2016-2017 et 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur ou la responsable du Service de la culture et des loisirs à signer tous les documents afférents à ces demandes auprès du ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 04 110

11.2 Autorisation de passage et d'événements

CONSIDÉRANT les demandes pour la tenue d'événements sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT QUE le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, le règlement (2004)-68 sur l'occupation du domaine public et le règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

Mont-Tremblant contiennent des dispositions particulières nécessitant l'intervention du conseil pour la tenue d'événements;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse

Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'autoriser les événements et le droit de passage pour les activités suivantes :

Organisme	Activité	Date	Lieu
Service de police - Ville de Mont-Tremblant	Partie de hockey Poly-Police (BBQ à l'extérieur de l'aréna - levée de fonds)	29 avril 2017	Aréna municipal
Conseil central des Laurentides CSN	BBQ pour Fête des travailleurs	29 avril 2017	Parc au Fil-de-l'Eau
Le Grand Défi Pierre Lavoie	Le Grand Défi Pierre Lavoie	17 juin 2017	Territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Police

CA17 04 111

12.1 Acquisition d'un bateau et d'une remorque

CONSIDÉRANT QUE

le Service de police a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un bateau et d'une remorque incluant la reprise du bateau et de la remorque actuels et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Prix (taxes en sus)
Airsolid inc.	40 000 \$
Aqua-Services (2949-4747 Québec inc.)	49 995 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté

Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission, soit celle de Airsolid inc. au montant de 40 000 \$, taxes en sus (projet 2017-48), payable par le fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans, pour l'acquisition d'un bateau Airsolid 22 et d'une remorque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de messieurs les maires Luc Brisebois et Hugh Scott.

13. Incendie

14. Rapport

15. Acceptation de la correspondance

16. Affaires nouvelles

17. Période d'intervention des membres du conseil

18. Deuxième période de questions

Le maire répond aux questions des personnes présentes.

CA17 04 112

19. Levée de la séance



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

10 avril 2017

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par monsieur François Marcoux,

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Jean-Michel Frédérick
Greffier adjoint

